BREVET PROFESSIONNEL
COIFFURE

En apprentissage ou contrat pro ou scolaire

Le BP permet d'approfondir et de perfectionner vos techniques professionnelles et d'acquérir de nouvelles techniques comme le stylisme-visagisme, les chignons, le défrisage, la taille de la barbe. Il est indispensable pour gérer un salon de coiffure ou pour ouvrir votre propre salon (connaissances en gestion administrative et financière, développement commercial). Cette formation permet de développer les techniques de vente des produits et service. C'est la suite logique du CAP, indispensable pour une belle évolution de carrière.

DIPLÔME D'ÉTAT

Conditions d'accès

CAP coiffure

Compétences métier nécessaires

- Excellente présentation
- Sens du contact et de l'écoute
- Habilité manuelle
- Créativité et sensibilité artistique
- Sens du commerce

Admission sur analyse du dossier de candidature, entretiens individuels.
Inscriptions dès janvier.

Objectif

L'objectif du BP est de former un professionnel hautement qualifié qui assure les fonctions :

- D'accueil : prise en charge et relation- suivi clientèle
- Conseil clientèle, valorisation des services et suivi beauté
- Coupe, coiffage, modification de la couleur et de la forme
- Chignons, coiffures évènementielles, adaptation de postiches et de perruques
- Taille, rasage et entretien de la barbe
- Animation et gestion des personnels
- Gestion administrative et financière, développement de l'entreprise

Modalités d'évaluation

- Evaluations théoriques et pratiques tout au long de la formation.
- Un examen blanc est organisé à mi-parcours.
- La formation est sanctionnée par le passage d'un examen national permettant la délivrance du diplôme.

Durée

2 ans en alternance en entreprise

Débouchés et suite de parcours

Ce BP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études.

Le BP Coiffure permet d'acquérir les connaissances nécessaires et le niveau d'études légalement obligatoires pour ouvrir votre propre salon de coiffure.

Le titulaire du Brevet Professionnel coiffure exerce son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou à domicile, dans les entreprises de production et de distribution de produits capillaires, dans les établissements sanitaires et sociaux, dans les établissements hôteliers, les centres de remise en forme ou dans le domaine artistique (cinéma, télévision, mode).

Il peut occuper des postes de chef d'entreprise, directeur technique, «manager», chef de bac, coiffeur, animateur ou responsable technique, conseiller professionnel. Il peut également être formateur ou technico-commercial.

Poursuite d'études possibles :

- BTS Coiffure
- Perruquier-posticheur
- Socio-coiffeur
- Conseiller(ère) en image

Programme pédagogique

La formation se déroule sous forme de cours théoriques et de travaux pratiques au sein de l'école et de périodes en entreprise. Des supports de cours sont délivrés pour chaque discipline. Un formateur diplômé et spécialiste de son domaine encadre chaque matière enseignée.

Travaux pratiques :

- Création, couleur, coupe, coiffage
- Modification durable de la forme
- Epreuve optionnelle : coiffure évènementielle ou coupe homme et entretien du système pilo-facial.

Sciences et technologies :

- Physique appliquée
- Chimie appliquée
- Biologie appliquée
- Technologies et méthodes
- Cadre organisationnel et réglementaire de l'activité

Gestion de l'entreprise :

- Vente conseil
- Gestion
- Management

Arts appliqués

Expression française et ouverture sur le monde

Délais d'accès

Délai entre la demande de renseignements et l'envoi d'informations :
2 jours en moyenne

Délai entre la demande de candidature et un rendez-vous :
5 jours en moyenne

Délai entre l'entretien de recrutement et la réponse :
2 jours en moyenne

Calendrier de rentrée scolaire :
Septembre-octobre

Information valable à la date du 10/2020

Conditions tarifaires

Contrat d'apprentissage

- Formation gratuite et totalement prise en charge par l'Opérateur de Compétences de l'entreprise.
- L'apprenant a le statut de salarié.

Contrat de professionnalisation

- Formation gratuite et totalement prise en charge par l'Opérateur de Compétences de l'entreprise.
- L'apprenant a le statut de salarié.

Pôle Emploi

- Possibilité de prise en charge de la formation via l'AIF (sous réserve d'acceptation).
- L'apprenant a le statut de demandeur d'emploi en formation.

Financement personnel

- Nous consulter pour obtenir notre brochure tarifaire.
- L'apprenant a un statut de scolaire.

Transition pro/ CPF

- Possibilité de prise en charge de la formation (sous réserve d'acceptation).
- L'apprenant a le statut de salarié.

CONTACT ET INFORMATION

Horaires : 8h30 à 17h30
Adresse : 3 rue de Turenne
67300 SCHILTIGHEIM
Téléphone : 03 88 33 20 11
Mail : courrier@ecoledebeaute.org
www.ecoledebeaute.org

L'école est en mesure de personnaliser le parcours des personnes en situation de handicap et de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.
Pour toute information complémentaire, notre référent handicap est joignable via l'adresse suivante :
referent-handicap@ecoledebeaute.org